

# MAIRIE DE VERDUN-EN-LAURAGAIS

## CONSEIL MUNICIPAL

10 avril 2018

### Compte rendu sommaire

Présents : M. de PRADIER d'AGRAIN Armand, MONTECH Gérard, VIDAL Monique, ANDRAUD Frédéric, BAILLOU Philippe, CALVEL Thierry, MONSERAT Laurent, GUIRAUD Gaëlle.

Absents (représentés) : VIALADE Sophie.

Absents : VIALADE Régis.

#### ○ VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS – APPROBATION DES COMPTES DE GESTION - AFFECTATION DES RESULTATS :

##### Budget Principal :

Déficit d'investissement : 164 714,94 €

Excédent de fonctionnement : 632 598,28 €

Excédent réel comptable au 31/12/17 : 467 883,34 €

##### Budget Eau et Assainissement :

Excédent d'investissement : 34 953,88 €

Excédent de fonctionnement : 6261,66 €

Excédent réel comptable au 31/12/17 : 41 215,54 €

##### Budget Village Vacances :

Excédent de fonctionnement : 76 168,03 €

Excédent réel comptable au 31/12/17 : 76 168,03 €

Le conseil municipal vote les comptes administratifs 2017 et approuve les comptes de gestion de la trésorerie.

#### ○ VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Le conseil municipal décide d'accorder les subventions suivantes aux associations verdunoises :

- ACCA : 200 €	- Comité des fêtes : 5000 €
- Chanteurs Montagne Noire : 300 €	- Histoire et Patrimoine : 2300 €
- Club des Aînés : 1000 €	- CAUE11 : 65€

#### ○ VOTE DES BUDGETS

##### Budget Communal :

Fonctionnement Recettes - Dépenses : 822 389,00 €

Investissement Recettes – Dépenses : 669 757,94 €

##### Budget Village Vacances :

Fonctionnement Recettes – Dépenses : 208 168,03 €

Investissement Recettes – Dépenses : 105 000 €

Le conseil municipal vote les budgets 2018 à l'unanimité.

#### ○ TAUX D'IMPOSITION DE LA COMMUNE

Le conseil municipal décide de ne pas modifier les taux d'imposition de la commune :

- Taxe d'habitation :	15.90%
- Foncier bâti :	23.44%
- Foncier non bâti :	123.97%

#### ○ REPRISE DES RESULTATS ET DISSOLUTION BUDGET EAU ASSAINISSEMENT :

Le conseil municipal acte la dissolution du budget eau et assainissement suite au transfert des compétences eau et assainissement à la communauté de communes Castelnaudary Lauragais Audois et approuve la reprise des résultats du budget eau assainissement 2017 dans le budget principal de la commune.

○ **DEMANDES SUBVENTION A LA REGION OCCITANIE :**

→ Le conseil municipal sollicite une subvention auprès de la région Occitanie pour la création d'un WC public PMR (Personnes à Mobilité Réduite) à la salle des fêtes. L'aide sollicitée sera la plus élevée possible compte tenu des travaux à réaliser d'un montant total de 6816.99 euros HT.

○ **INDEMNITE FONCTION MAIRE ET ADJOINTS :**

Le conseil municipal décide de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions de Maire et d'adjoints avec effet rétroactif au 01/02/17. Comme en 2014, pour Monsieur le Maire, M. d'AGRAIN un taux de 14.37%, M. MONTECH (1<sup>er</sup> adjoint) un taux de 9.23% et Mme VIDAL (2<sup>ème</sup> adjoint) un taux de 6.6%, de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique.

○ **MODIFICATION INDEMNITE GARDIENNAGE EGLISE :**

Le conseil municipal décide de verser une indemnité de gardiennage de l'église d'un montant de 400 € par an.

○ **CREATION D'UN EMPLOI ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL :**

Le conseil municipal décide de créer un emploi d'adjoint technique territorial permanent à temps complet à raison de 35h00 hebdomadaires à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2018.

○ **OUVERTURE- TARIFS PISCINE MUNICIPALE ETE 2018:**

Le conseil municipal décide que la piscine municipale sera ouverte au public du 1<sup>er</sup> juillet au 02 septembre 2018 inclus. Le conseil municipal décide que les tarifs des tickets d'entrée ne seront pas modifiés (Tickets A : 2.00 € le ticket, Tickets B : 1.00 € le ticket, Tickets C : 1.50 € le ticket (vendus par carnet de 10 tickets, soit 15.00 € le carnet), Tickets D : 0.70 € le ticket (vendus par carnet de 10 tickets, soit 7.00 € le carnet).

○ **OUVERTURE POSTES SAISONNIERS :**

Le conseil municipal décide de sursoir à la création des postes saisonniers pour la piscine municipale au prochain conseil municipal.

○ **PRECONISATION DE LA GENDARMERIE (sécurité école):**

Le conseil municipal décide de sursoir à cette question au prochain conseil municipal.

Fait à Verdun en Lauragais, le 13 avril 2018

Le Maire

